



Prescription facture opérateur téléphonique.

Par **vinc132005**, le **06/06/2016 à 16:25**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Je viens de recevoir une mise en demeure d'une société de recouvrement de créances pour une facture impayée à un opérateur en téléphonie belge de 169,18€. Ce 6/6/2016.
Cette facture initiale date du 29/11/2013.
N'y-a-t-il pas prescription?
Que dois-je faire?
Merci.

Par **morobar**, le **06/06/2016 à 16:28**

Ha la fameuse prescription belge, il est malheureux que les français l'ignorent et ne puissent donc répondre sur un site consacré au droit français.